



SLC-CSF

Syndicat du Logement et de la Consommation

Confédération Syndicale des Familles

4, place de la Porte de Bagnolet - 75020 Paris
Tél./fax. : 01 40 31 70 00

COMMUNIQUE DE PRESSE

7 Octobre 2008

La SIEMP décide d'aligner à la hausse les loyers de tous ses logements non conventionnés

Lors du Conseil d'Administration de ce jour, la SIEMP, société d'économie mixte de la Ville de Paris, a décidé contre l'avis des représentants des locataires de mettre en place un dispositif d'augmentation des loyers visant à aligner systématiquement à la hausse tous les loyers de son parc non conventionné.

Au total, plus de 5500 locataires sont concernés, dont 1600 sur Paris intra-muros.

Ainsi ces locataires, en plus de supporter l'augmentation annuelle des loyers de 2 à 3 % (indice IRL), subiront lors du renouvellement de leurs baux (tous les 6 ans) des augmentations de 12 à 18%, l'objectif étant d'arriver rapidement à des valeurs de loyers « plafonds » qui pourront atteindre jusqu'à 12 € le m² sur Paris et ce, quels que soient les revenus des locataires concernés.

La représentante SLC-CSF, Nelly Renard, s'est opposée à cette délibération qui n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable contrairement aux dispositions de la loi SRU et du Plan de Concertation Locative de la SIEMP, et c'est pourquoi elle en a demandé le report, demande qui a été rejetée.

Ainsi des locataires à revenus très modestes (moins de 60 % des plafonds HLM) seront traités de la même façon que les autres locataires et subiront ces augmentations très importantes.

Emmanuel SPINAT, Président du SLC-CSF dénonce :

- le double langage de la direction de la SIEMP qui déclare "... *conserver une vocation sociale aux immeubles non conventionnés.*",
- cette politique des loyers qui est en totale contradiction avec la politique de maîtrise des loyers et des charges jusqu'à présent partagée par la majorité municipale parisienne.

Il demande que ce projet fasse l'objet, après concertation, d'une nouvelle délibération du Conseil d'Administration.

Le SLC est aujourd'hui la première organisation représentative des locataires des logements sociaux parisiens sur l'ensemble des principaux bailleurs sociaux de la Ville (SIEMP, Paris Habitat, RIVP), après avoir obtenu le plus grand nombre de voix aux dernières élections des représentants des locataires en 2006.

Contact Presse :

Emmanuel SPINAT, Président du SLC

Administrateur de Paris Habitat

Mobile : 06 07 49 48 15 - Bureau : 01 40 31 70 00